



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira

LUNDI 29 AVRIL 2024 à 19 H

« MAIRIE salle du Conseil »

- ❖ Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 25 Mars 2024 ;
- ❖ Présentation de l'association Argo Rand'O par Monsieur CRETE Rémi ;

DELIBERATIONS

❖ **DOMAINE PUBLIC**

- Attribution de l'occupation à titre précaire et temporaire de l'appartement communal de l'ancien presbytère à la SAS La Petite Fringale ;
- Attribution de l'occupation à titre précaire et temporaire du 1^{er} étage du local technique au Comité de Fêtes ;
- Attribution de l'occupation à titre précaire et temporaire du chalet des chasseurs à l'association des chasseurs ACCA ;
- Attribution de l'occupation à titre précaire et temporaire du local du rdc de la villa honoré au club nautique ;
- Attribution de l'occupation à titre précaire et temporaire de 2 locaux d'un bâtiment communal à la choral du chœur de l'eau vive ;
- Attribution de l'occupation à titre précaire et temporaire du bâtiment de l'ancienne colonie SNCF à l'association des Bouchons 74 ;
- Convention de surveillance et d'entretien des sites naturels d'escalade avec la Fédération des Clubs Alpains et de Montagne ;
- Mise à jour du règlement intérieur de la plage municipale ;

❖ **FINANCE**

- Adoption du compte financier unique pour le compte de l'exercice 2024 et suivants de la commune ;
- Demande de subvention dans le cadre des amendes de police année 2023-programme 2024 auprès du Conseil Départemental de Haute Savoie.

❖ **QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire,
Marc ROLLIN

